

D. Savez-vous que, trouvant dangereux le mode de portières en usage jusqu'à lui, on y ait renoncé pour y substituer des portières à coulisses? — R. Je sais que ce changement a eu lieu, mais j'en ignore le motif.

D. Savez-vous que l'accident soit arrivé par la portière de droite qui s'est ouverte? — R. J'ai entendu dire qu'elle s'était ouverte; mais dans ce moment tout le monde disait son mot.

D. Vous avez dit au juge d'instruction qu'il était possible que, près d'arriver au débarcadère, Vincourt eût ouvert la portière. — R. C'est M. le juge d'instruction qui m'a demandé si cela était possible, et je lui ai répondu qu'en effet ce pouvait être ainsi.

D. Comment cette serrure se fermait-elle à l'extérieur et à l'intérieur? — R. Elle était sur le côté; je ne pense pas qu'elle fermât à double tour; elle fermait à l'extérieur au moyen d'une clé.

CHRONIQUE DÉPARTEMENTIERS. — LOIRET (Orléans), 10 avril. — Jeudi dernier, il a été trouvé, dans l'église de Saint-Paternel, à Orléans, un paquet de billets de banque enveloppés dans une feuille de journal.

— MORT D'UN CHEVAL DE LOUAGE. — RESPONSABILITÉ. — Un dimanche de l'été dernier M. Jacquin, commissaire-priseur à Paris, eut la pensée d'aller dîner chez un de ses amis à Saint-Maur.

— VOL D'UN BILLET DE BANQUE DE 1,000 FRANCS CHEZ UN NOTAIRE. — Le sieur Lemerle, condamné par la 7^e chambre de la police correctionnelle à deux années d'emprisonnement et cinq ans de surveillance pour vol, se présentait aujourd'hui devant la Cour comme appelant du jugement rendu contre lui.

— BLESSURES PAR IMPRUDENCE. — Dans la soirée du dimanche 4 février dernier, vers onze heures un quart, les époux Clérin, en société de quelques amis, revenaient de Batignolles, où ils avaient passé la journée.

Quoi qu'il en soit, le cocher Risler comparait aujourd'hui sous la prévention de blessures par imprudence, devant le Tribunal de police correctionnelle (8^e chambre), où son maître est également cité, mais comme civilement responsable.

La dame Clérin, qui fait aujourd'hui sa première sortie pour venir exposer sa plainte au Tribunal, est encore dans un tel état de faiblesse, que M. le président la fait assieoir pour recevoir sa déposition.

Plusieurs témoins entendus s'accordent à donner tous les torts au cocher, qui, dans cette circonstance, a fait preuve, selon eux, d'une imprudence impardonnable.

M. le docteur Beaudé, qui a donné ses soins à la dame Clérin, déclare que l'état de la blessée, fort grave tout d'abord, lui avait inspiré des inquiétudes très sérieuses; et, malgré la convalescence dans laquelle elle vient d'entrer, il estime qu'il lui faudra encore au moins un délai de deux mois avant de pouvoir reprendre ses occupations ordinaires.

ETRANGER.

ÉTATS-ROMAINS (Forli, 30 avril. — Nous avons annoncé que le procès entre des officiers suisses et leur colonel, qui embarrassait si fort le gouvernement pontifical, finirait comme toutes les affaires épineuses finissent à Rome, c'est-à-dire qu'après des délais infinis, après des tâtonnements de tous genres, on laisserait la question indécise.

Notre correspondant nous écrit que les capitaines du 2^e régiment suisse, en garnison à Forli et Ravenna, et qui étaient à Rome depuis cinq ou six mois pour s'expliquer avec leur colonel, sont venus reprendre leur service par ordre du gouvernement. Ce fait donne indirectement

gain de cause aux officiers, puisqu'on se rappelle que tous avaient protesté qu'ils donneraient leur démission, si le colonel n'était pas révoqué. Cependant, il n'y a pas eu de jugement rendu.

Le colonel doit être justement courroucé contre le cardinal-ministre, qui lui avait promis toute sa faveur, sur la pressante recommandation de l'Autriche dont le colonel est le protégé.

Quelques personnes attribuent cette brusquerie du cardinal Lambruschini au contentement qu'aurait excité à Rome la conduite du cabinet autrichien relativement aux affaires d'Italie, et notamment la résolution de M. de Metternich de traiter désormais à Naples, et non plus à Rome, la question italienne.

D'autres assurent que c'est la nécessité qui a inspiré la détermination du gouvernement. En effet, la force étrangère, dont l'intervention est indispensable pour maintenir les Légations, se trouvait en quelque sorte désorganisée par l'absence de ses officiers, et la discipline était gravement compromise dans les deux régimens par l'exemple permanent de l'insubordination donné de si haut. D'un autre côté, la mesure que le gouvernement a prise, sous l'impression de nouveaux dangers de révolte, de concentrer entre les mains du comte Salis, général commandant les régimens étrangers, le commandement des troupes pontificales elles-mêmes, a suscité de nouveaux embarras. Quelque dociles que soient les officiers du pape, il leur est impossible de surmonter leur répugnance à recevoir des ordres d'un chef étranger.

— TERQUIE. — La Gazette d'Augsbourg, arrivée aujourd'hui à Paris, donne, sous la rubrique Constantinople, 20 mars, le récit suivant, dont nous lui laissons la responsabilité, tant il paraît incroyable.

» Les dernières lettres d'Andrinople (Romanie) rapportent un attentat d'une atrocité inouïe, dont une église chrétienne du rit arménien, des environs de cette ville, venait d'être le théâtre.

» Pendant que le prêtre célébrait un mariage, une troupe de Turcs est subitement entrée dans l'église, et, en renversant tout ce qui se trouvait sur son passage, s'est frayé un chemin jusqu'au maître-autel où la cérémonie avait lieu. Là, quelques-uns de ces forcés se sont emparés de la jeune fiancée et de quatre jeunes filles qui l'accompagnaient, et leur ont fait subir les plus infâmes vio-

lences, tandis que les autres musulmans s'étant rués sur le fiancé, exerçaient sur lui la plus atroce mutilation.

» A Andrinople, on était généralement convaincu que ces musulmans avaient été excités à agir ainsi par des prêtres turcs, dont la haine contre les chrétiens devient de jour en jour plus grande.

Ceux de MM. les souscripteurs dont l'abonnement expire le 15 avril, sont priés de le faire renouveler, s'ils ne veulent point éprouver d'interruption dans l'envoi du journal, ni de lacune dans les collections. L'envoi sera supprimé dans les trois jours qui suivront l'expiration.

Le prix de l'abonnement est de 6 fr. pour un mois, 18 francs pour trois mois, 36 francs pour six mois, et 72 francs pour l'année.

Aujourd'hui vendredi 12, on donnera à l'Opéra la 6^e représentation du *Lazarone*, ou le *Bien vient en dormant*, chanté par MM. Levasseur, Barroillet, M^{lle}s Dorus-Gras et Stoltz; le spectacle commencera par les deux derniers actes du *Diable amoureux*; M^{lle} Pauline Leroux remplira le principal rôle, et sera terminée par un divertissement dans lequel M. Coralli et M^{lle} Maria danseront le pas styrien et la polka.

— Ce soir, à l'Opéra, pour les dernières représentations de M^{lle} George, dont le traité expire à la fin du mois, *Jane Grey*, l'admirable tragédie de M. Soumet, que la foule applaudit chaque soir.

— Au Vaudeville, la *Polka en province*, qui attire toute la capitale, et où Félix, Leclerc et M^{lle} Doche se font applaudir. Cette charmante folie-vaudeville sera accompagnée du *Cabaret de Lustucru*, où Arnal est si divertissant; *Pierre le millionnaire* et le *Moyen le plus sûr*, complèteront ce joli spectacle, dans lequel joueront Bardou, Ferville, Félix, Hippolyte, Laferrrière, M^{lle}s Doche, Delvil et Saint-Marc.

— Ce soir, aux Variétés, la 1^{re} représentation de *Fleur de génies*, comédie-vaudeville en deux actes, dans laquelle Lafont remplira le rôle principal.

— On donne ce soir, au Gymnase, *Alberta 1^{re}*, où M^{lle} Rose Chéri se montre vraiment ravissante; la *Tante Bazu*, par Delmas; *V'Oncle à succession*, par les premiers comiques, et *Don Pasquale*, par M^{lle} Nathalie.

Librairie, Beaux-Arts, Musique.

L'histoire de France, de M. Théodore Burette, illustrée de

800 dessins par M. Jules David, est un des meilleurs ouvrages de notre époque; son récit se distingue par l'intérêt, les ouvrages des maîtres. M. Burette a tout analysé avec une remarquable justesse d'esprit.

Hygiène. Médecine.

Guérison des malades sans remèdes empiriques, par la simple indication du régime alimentaire le plus convenable à son âge, à son tempérament, à la constitution, à la saison, à son climat et à la condition sociale des individus. Consultations personnelles tous les jours de midi à deux heures, au cabinet médical de M. le chanoine abbé Clavel, médecin de la Santé, le médecin de soi-même, hygiène des familles à la ville et à la campagne. Prix: 50 c., 5 fr., les 12 exempl. pour Paris, 7 fr. pour la province. Les consultations par correspondance doivent être accompagnées des indications physiologiques ci-dessus. (Affranchir.)

Avis divers.

M. A. DELAVIGNE, rue des Fossés-Saint-Victor, 25, ouvrira le 20 avril un cours trimestriel préparatoire aux examens du baccalauréat ès-lettres.

Spectacles du 12 avril.

OPÉRA. — Le Lazzarone, le Diable amoureux. FRANÇAIS. — Le Verre d'eau, le Voyage à Dieppe. OPÉRA-COMIQUE. — Le Déserteur, Gagliostro. OBÉON. — Jane Grey. VAUDEVILLE. — Pierre, la Polka, le Cabaret, le Moyen. VARIÉTÉS. — Mon Rival, Fleur de Genet, une Séparation. GYMNASÉ. — L'Oncle, Don Pasquale, Alberta première, Buz. PALAIS-ROYAL. — La Peau du Lion, Ravel, Carlo, la Polka. PORTE-ST-MARTIN. — Les Mystères de Paris. GAITÉ. — La Bohémienne de Paris. AMBIGU. — Les Amans de Murcie. CIRQUE-OLYMPIQUE. — Relâche. CONTE. — Fantasmagorie, La Polka, les Bas-Bleus, la Légion. FOLIES. — La Femme, le Mari et l'Amant, Claire, les Bonnes. DÉLAÏEMENTS. — Fleur des Champs, Rigolotte, les Pages. PALAIS-ENCHANTÉ. — Soirées mystérieuses par M. Philippe.

Mise en vente de la première livraison de la deuxième édition sur papier Jésus velin. — 100 livraisons à 25 c. — Deux livraisons par semaine. HISTOIRE DE FRANCE ILLUSTRÉE DE 500 JULES DAVID

PLAQUES MÉTALLIQUES contre DOULEURS. Succès complet contre les Rhumatismes, la Goutte, Névralgies, Fractures, etc. PAPIETERIE MAQUET, rue de la Paix, n. 20. — Ne pas confondre. PROVISIONS DE PAPIETERIE POUR LA CAMPAGNE.

MARIAGE. Ancienne maison SAINT-MARC, 8, rue des Colonnades, au coin de celle de la Bourse, pour les négociations de mariage. NETTOYAGE DE GANTS 10 LA PAIRE. Composition chimique avec laquelle on peut les nettoyer soi-même, sans les mouiller, ni rétrécir, et sans altération de couleur.

CHIENS GALEUX MALADIES DES JEUNES CHIENS. — La pomme et le purgatif composés par Isch, pharmacien, rue St-André-des-Arts, 50, guérissent en peu de jours la gale et les autres maladies des chiens. — Prix: 5 fr. — Poudre pour la maladie, 1 fr. la boîte. Les Bas élastiques. PERFECTIONNÉS DE LEFERDRIEL. Pour VARICES et ENGORGEMENTS obtenus de plus en plus l'approbation de médecins et du nombre considérable de personnes qui en font usage.

LUNDI PROCHAIN, 15 AVRIL. MAISON CHAMBELLAN, A SAINT-JOSEPH, rue Montmartre, n. 127 et 129, près les Messageries Royales. MAGASIN DE NOUVEAUTÉS. Tout sera marqué en chiffres connus et vendu à prix fixe. — Les Visiteurs seront reçus avec le même empressement que les Acheteurs.

Adjudications en justice. Etude de M. Yves PUESCHÉ, avoué à Paris, rue St-Honoré, 217. Vente sur publications judiciaires, en l'audience des criées du Tribunal de première instance de la Seine, séant au Palais de Justice à Paris, local et issue de la première chambre, une heure de relevée, En un seul lot.

Bois d'Ébènerne. Situés commune d'Ébènerne, canton de Pas, arrondissement d'Arras, département du Pas-de-Calais; 2^e D'UN Moulin à vent sis au même lieu, dit le Vieux-Moulin, et TERRAIN y adossé; 3^e D'UNE Pièce de terre, labourable, sise au même lieu, appelée la place du Vieux-Château.

Nue propriété D'UNE MAISON sise à Paris, rue Ste-Anne, n. 15. L'usufruit repose sur une tête âgée de 78 ans.

Ventes mobilières. VENTES PAR AUTORITÉ DE JUSTICE. Hôtel des Commissaires-Preneurs, place de la Bourse, 2. Le samedi 13 avril 1844. Consistant en bureau, tables, chaises, pendules, glaces, armoire, fauteuils, au comptant.

Sociétés commerciales. Étude de M. BRISSET, huissier à Paris, rue Vivienne, n. 6. Suivant acte sous signatures privées, fait double à Paris, le vingt-huit mars mil huit cent quarante-quatre, entre M. Nicolas KIEFFER, marchand-tailleur d'habits, demeurant rue Vivienne, n. 15,

Maison d'Ébènerne. 16 avril 1844, heure de midi, d'une petite Maison DE CAMPAGNE, bûche à l'Italienne, avec jardin, située à Auteuil, rue Boileau, 20. Mise à prix, 15,000 francs. Il suffira d'une enchère pour que l'adjudication soit prononcée.

VENTES MOBILIÈRES. Hôtel des Commissaires-Preneurs, place de la Bourse, 2. Le samedi 13 avril 1844. Consistant en bureau, tables, chaises, pendules, glaces, armoire, fauteuils, au comptant.

TRIBUNAL DE COMMERCE. CONVOCATIONS DE CRÉANCIERS. Sont invités à se rendre au Tribunal de commerce de Paris, salle des assemblées des faillites, MM. les créanciers:

NOMINATIONS DE SYNDICS. Du sieur RAVARD, commissionnaire en marchandises, rue Richer, 2, le 15 avril à 12 heures (N^o 4426 du gr.). Du sieur DEVILLESEUVE, anc. papetier, faub. Poissonnière, 88, le 15 avril à 10 heures (N^o 4432 du gr.).

CONCORDATS. Du sieur ZIMMERMANN, tailleur, rue Coquièrre, 24, le 17 avril à 1 heure (N^o 4312 du gr.).

REVISIONS. Du sieur POUCHAT, entrep. de maçonnerie, rue Fontaine-St-Georges, 27, le 17 avril à 12 heures (N^o 4507 du gr.).

REVISIONS. Du sieur FACET, anc. md de vins, barrière Montparnasse, entre les mains de M. Saivres, rue Michel le Comte, 23, synde de la faillite (N^o 4411 du gr.).

REVISIONS. Du sieur DARDENE, bonnetier, faubourg Poissonnière, 40, entre les mains de M. Devoix, rue St-Lazare, 70, synde de la faillite (N^o 4411 du gr.).

REVISIONS. Du sieur BEHRER, tailleur, rue Vivienne, 17, entre les mains de M. Battarel, rue de Cléry, 9, synde de la faillite (N^o 4434 du gr.).

REVISIONS. Du sieur DORLEANS, entrep. de bâtimens, rue de Valenciennes, 87 bis, entre les mains de M. Magnier, rue Tailbourg, 14, et Pliatier, à Valenciennes, syndes de la faillite (N^o 4412 du gr.).

VERIFICATIONS ET AFFIRMATIONS. Des sieurs LAMBÉ frères, md de rhumans, rue Notre-Dame-de-Victoire, 23, le 17 avril à 3 heures (N^o 4350 du gr.).

ASSEMBLÉS DU VENDREDI 12 AVRIL. NEUF HEURES: Jolly, charpentier, vérif. DEUX HEURES: Dlle Marie, lingère, conc. M. J. Salin, m-outil r. rem à huitaine. — Lependa, md de meubles, clot. — Gomé, restaurateur, id.

REVISIONS. Du sieur FACET, anc. md de vins, barrière Montparnasse, entre les mains de M. Saivres, rue Michel le Comte, 23, synde de la faillite (N^o 4411 du gr.).

REVISIONS. Du sieur DARDENE, bonnetier, faubourg Poissonnière, 40, entre les mains de M. Devoix, rue St-Lazare, 70, synde de la faillite (N^o 4411 du gr.).

REVISIONS. Du sieur BEHRER, tailleur, rue Vivienne, 17, entre les mains de M. Battarel, rue de Cléry, 9, synde de la faillite (N^o 4434 du gr.).

REVISIONS. Du sieur DORLEANS, entrep. de bâtimens, rue de Valenciennes, 87 bis, entre les mains de M. Magnier, rue Tailbourg, 14, et Pliatier, à Valenciennes, syndes de la faillite (N^o 4412 du gr.).

VERIFICATIONS ET AFFIRMATIONS. Des sieurs LAMBÉ frères, md de rhumans, rue Notre-Dame-de-Victoire, 23, le 17 avril à 3 heures (N^o 4350 du gr.).

Table with 2 columns: Name and Address. Blanche, 10. M. Mallet, rue LeVau, 21. Mme de Murec, rue Cadet, 18. M. Novion, marbrier, rue Breda, 7.

Table with 4 columns: Name, Current, Previous, Difference. BOURSE DU 11 AVRIL. 500 compt. 123 20/123 20 153 5/153 10. Fin courant 125 35/125 35 123 20/123 20.

Table with 4 columns: Name, Current, Previous, Difference. DÉCÈS ET INHUMATIONS. Du 9 avril 1844. M. de Lusignan, 60 ans, rue Jacob, 44. Mme veuve Rousset, 64 ans, rue des Boucheriers, 19.